

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026/2027

Chers parents,

Afin de vous permettre de préparer au mieux la prochaine rentrée, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

1. Rentrée des élèves :

Mardi 1er Septembre 2026	9h00	– Secondes GT – Secondes ASSP – Secondes AEPA – Secondes AEPE – Secondes MRC – Secondes EPC
Mercredi 2 Septembre 2026	8h00	– 1ères GT – 1ères Pro
	9h00	– Term GT – Term PRO (CAP et BAC)

2. Rentrée des internes : voir la circulaire « Informations internat 2026/2027 ».

3. Horaires de cours :

Les cours ont lieu du lundi au vendredi soir.

MATIN

8h00 – 8h55
9h00 – 9h55
Pause 9h55 – 10h10
10h10 – 11h05
11h10 – 12h05 **ou 12H35**

APRÈS-MIDI

13h20 ou 12h50 – 14h15
14h20 – 15h15
Pause 15h15 – 15h25
15h25 – 16h20
16h25 – 17h20

A l'exception du mercredi matin :

- Pause de 9h55 à 10h05 et fin des cours à 12h00. Aucun cours n'aura lieu le mercredi après-midi.

Les élèves qui le désirent pourront rester étudier au lycée jusqu'à 18h.

4. Forfaits pour la restauration :

Afin de faciliter le travail des services, différents forfaits sont proposés aux élèves

- Externe et/ou lunch box
- Demi-pensionnaire de 2 à 5 jours
- Interne de 2 à 5 jours

5. Restauration :

- DP : - Self
ou
- Cafétéria (Formule froide)
- **Lunch Box** : Les élèves possédant une box isotherme contenant leur repas du midi auront une salle à leur disposition. Par conséquent, ils ne sont pas autorisés à quitter l'établissement.
- **Externe** : A titre exceptionnel, vous pouvez inscrire votre enfant, 10 jours en avance, pour déjeuner au lycée, sur votre espace École Directe dans la partie Réservation.
Toute autre situation sera étudiée à la demande de la famille (RDV avec le directeur).

6. Fournitures scolaires :

- Pour les élèves de 2nde du *lycée professionnel*, vous trouverez ci-joint une liste de fournitures. Pour les 1ères et terminales, vous pouvez conserver le matériel acquis en 2nde.
- Pour les élèves *du lycée général et technologique*, il n'y a pas de liste de fournitures à l'exception des élèves inscrits en option arts plastiques. Il est demandé aux élèves de prévoir une blouse en coton pour les travaux pratiques de sciences.
Chaque professeur indiquera à la rentrée le matériel nécessaire.

7. Assurance :

L'assurance scolaire souscrite auprès de la Mutuelle Saint Christophe est prise en charge par l'établissement. Vous n'avez pas d'attestation à nous fournir.

8. Informations aux familles :

- Les informations principales seront diffusées sur *École Directe*.
- Nous communiquerons également par *messages SMS* pour prévenir les parents des absences ou des retards de leurs enfants, des modifications d'emploi du temps de dernière minute et des retenues posées.

9. Attribution des casiers à la rentrée :

Les casiers seront attribués aux élèves par l'établissement (1 casier pour 2). Les élèves devront fournir le cadenas.

10. Accès portails :

L'accès principal de l'établissement se fait par le portail situé rue du Poulfanc. Un deuxième accès est possible pour les élèves du côté de la gare. Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, l'ensemble des accès de l'établissement est sécurisé.

11. Tablette :

Les lycéens sont obligatoirement munis d'un pack numérique. La convention de mise à disposition devra être signée numériquement sur École Directe.

12. Ascenseur :

Un ascenseur est mis à disposition en cas de problématique de mobilité. Un chèque de caution de 20 € sera demandé en contrepartie de la remise de la clé, à récupérer à l'accueil du lycée.

Espérant avoir répondu à la plupart des questions que vous vous posiez, je vous souhaite à tous, un bel été.

La direction.